



Reynel (Haute-Marne)
Église Notre-Dame de l'Assomption
1. Façade occidentale
2. Clocher

REYNEL

*Haute-Marne, canton Andelot-Blancheville,
arrondissement Chaumont, 165 habitants*

L'ÉGLISE Notre-Dame de l'Assomption a été reconstruite en style classique à la fin du XVIII^e s. sur un nouvel emplacement. L'ancienne église était au sud du village, près du château. La nouvelle est implantée au centre, sur la rue principale, à la place de la halle dont le terrain est donné par le seigneur, Claude-Joseph de la Rue-Mareilles, marquis de Reynel, ancien capitaine du régiment de Lorraine. Les habitants vendent, avec l'accord de la Maîtrise des Eaux et Forêts, des bois de leur réserve pour financer les travaux. Le devis est établi le 9 novembre 1778

par l'architecte François-Nicolas Lancret. Celui-ci est surtout connu comme architecte du château de La Motte-Tilly (Aube), mais il est aussi responsable en Haute-Marne des hôtels de ville de Chaumont et de Châteauvillain. Les travaux sont réceptionnés le 22 mars 1781.

Le plan de l'église (35 m de long) comporte une nef de trois travées avec bas-côtés, un transept non saillant, un chœur semi-circulaire. Le clocher est au sud, contre la troisième travée. Les façades sont en pierres de taille extraites des carrières de Reynel. La façade occidentale est mise en valeur par un imposant décor classique. Des colonnes jumelées engagées, d'ordre dorique, encadrent la travée centrale et supportent l'entablement. Cette composition a été imposée à l'architecte par le marquis de Reynel qui, amateur d'architecture (les travaux effectués dans son château voisin le prouvent), voulait renforcer la majesté de la façade.

À l'intérieur, la nef et les bras du transept sont couverts de voûtes d'arêtes, la croisée supporte un dôme sur pendentifs. Le chœur est voûté en cul-de-four.

Dans le vaisseau central de la nef, les piliers carrés reçoivent les arcs doubleaux sur des consoles à motif d'entablement dorique. Ce procédé avait déjà été utilisé par Ledoux pour la nef de l'église de Rolampont (Haute-Marne). La différence de hauteur entre le vaisseau central et les bas-côtés n'a pas entraîné l'ouverture de fenêtres hautes. La même toiture couvre les deux parties. Des arcs-boutants ont été placés dans les combles des bas-côtés.

Les retables et la chaire à prêcher (XVIII^e s.) proviennent de l'ancienne église. Les vitraux datent de la fin du XIX^e s. (probablement de l'atelier Champigneulle). Celui du bras sud, représentant saint Henri, est un don du comte Henri de Beurges et de sa femme M^{me} de Rohan-Chabot. Leurs armoiries figurent au bas de la verrière.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé 6 098 € en 2000 pour la deuxième tranche de travaux de réfection de la couverture en tuile plate.

J. F.

Arch. dép. Haute-Marne, B Chaumont 922, C 51.
Direction régionale des Affaires culturelles de Champagne-Ardenne : G. Vilain, Dossier de protection du château de Reynel.
V. Inguenaud, "Église Notre-Dame-en-son-Assomption", *Guide du patrimoine Champagne-Ardenne*, Paris, 1995, p. 310.

Reynel (Haute-Marne)
Église Notre-Dame de l'Assomption
3. Transept et chœur



3